

IX^e Journée d'Études nord-africaines

AIBL | SEMPAM

LES SOCIÉTÉS TRIBALES EN AFRIQUE DU NORD



Livret de la journée



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE MAGHREB
PRÉHISTORIQUE, ANTIQUE
ET MODERNE





Mosaïque d'Uzalis (El Alia), II^e-III^e s. ap. J.-C., musée du Bardo.

Les sociétés tribales en quelques mots

■ Les *Musunii Regiani* en Proconsulaire de la *natio* à la « *respublica* »

Lotfi Naddari

C'est essentiellement à la lumière de la liste plinienne, de trois dédicaces impériales découvertes entre *Cillium* (Kasserine) et *Thelepte* (Médinet el Guédima) et tout récemment de l'apport des bornes territoriales découvertes aux environs de *Sufetula*, que la tribu des *Musunii Regiani* fut étudiée par les spécialistes des tribus africaines de l'époque romaine. Aujourd'hui nous la traitons à la lumière d'une documentation épigraphique plus fournie, dont une dédicace impériale récemment mise au jour qui éclaire d'une vive lumière une dynamique institutionnelle à l'intérieur de cette tribu. De même, un lot important de documents épigraphiques, funéraires essentiellement, inventoriés dans les principaux recueils épigraphiques, mais passés souvent inaperçus, a l'intérêt de mettre en relief l'idée d'une tribu africaine en voie de romanisation, en dépit d'un conservatisme culturel.

■ Les tribus de Maurétanie césarienne et le pouvoir romain

Michel Christol

Connue au III^e siècle par deux inscriptions, la procuratelle *ad curam gentium* (ou *gentium*) traduirait l'attention plus soutenue portée aux tribus dont le

contrôle et le devenir entraient directement dans les préoccupations des autorités provinciales. Sa mise en place s'inspire de la préfecture de tribu, dont l'aire d'action est bien circonscrite, mais elle en amplifie les responsabilités à l'ensemble de la province. Ce changement d'échelle s'accompagne d'une définition plus étendue des responsabilités, qu'exprime le terme *cura*. Cette procuratelle serait à relier à l'extension de l'espace provincial lorsque le système défensif fut avancé à l'époque sévérienne à la limite des hautes plaines. Au-delà des camps et de la voie qui les reliait, appelée *nova praetentura*, d'autres *gentes*, au genre de vie moins stable, demeuraient en dehors du ressort d'activité de ce responsable, dépendant directement du procureur-gouverneur de la province.

■ Les élites tribales dans l'espace provincial de la Césarienne au IV^e siècle de notre ère.

Christine Hamdoune

Le long récit d'Ammien Marcellin sur la guerre de Firmus et les sources archéologiques et épigraphiques apportent un certain nombre de renseignements sur les élites maures de Césarienne au IV^e siècle dans trois régions : la vallée du Cheliff, la Kabylie, et le territoire entre Tiaret et Columnata sur la rocade méridionale. Ces élites reproduisent les codes sociaux romains, accroissent leur pouvoir sur les *gentiles* dans le cadre d'une économie domaniale, un pouvoir matérialisé par la construction de centres domaniaux fortifiés. Souvent christianisées, elles jouent un rôle croissant dans l'administration essentiellement militaire de la province.

■ La gens *Vandalorum* et les *Mauricae gentes* en Afrique du Nord – identités ethniques et identités changeantes vues par les auteurs antiques

Konrad Vössing

Pour les observateurs de l'Antiquité, les envahisseurs qui prirent le contrôle de l'Afrique au V^e siècle ap. J.-C. constituaient incontestablement une *gens* / un ethnos. En même temps, on savait qu'il existait d'autres tribus germaniques. La question qui s'est posée était donc de savoir en quoi elles différaient les unes des autres. On peut supposer qu'il s'agit là d'une bonne condition préalable pour se poser la même question concernant les *gentes Mauricae*, dont l'existence plurielle et la diversité étaient connues, mais qui étaient néanmoins souvent uniquement considérées qu'en tant que "Maures". Procope de Césarée et Corippe sont nos sources littéraires les plus riches, mais on a également, par le biais d'autres auteurs, des informations détaillées concernant les peuples indigènes de l'Afrique du Nord à cette époque. Le plus étonnant est que tous les récits négligent presque unanimement le problème de l'appartenance ethnique (stable ou fluide) et des relations entre ces *gentes*. Cependant, il semble que cela ne puisse être attribué ni à de l'ignorance ni à une forme de stratégie.

■ La Tripolitaine romaine et les peuples indigènes

René Rebuffat

Les peuples confrontés à la Tripolitaine romaine, les Maces et les Garamantes, ont deux traits communs, d'immenses territoires, et une longue histoire commençant bien avant l'époque romaine. La différence essentielle est que les Romains se sont insérés dans le territoire mace, et que les Garamantes sont restés essentiellement indépendants. Ainsi fournissent-ils à tous les historiens de toutes les *gentes* connues pendant l'époque romaine deux modèles essentiels de cohabitation, l'une intime, l'autre distante. Leur histoire politique est contrastée, mais on peut dans les deux cas caractériser leurs relations administratives ou commerciales, linguistiques, religieuses avec les Romains, symbiose qui n'a cessé qu'à l'arrivée des Arabes.

■ Continuité de l'ethnonymie au Maghreb, de l'Antiquité au Moyen Âge : le cas des Gétules *Misiciri* dans le *Livre des Exemples* d'Ibn Khaldun

Ahmed M'Charek

L'apport de l'épigraphie antique, complété par celui des sources médiévales, jette une lumière nouvelle sur les ethnonymes Nefza / Nefzāwa et les communautés libyco-berbères qui les ont portés. Il permet d'obtenir de manière assurée, me semble-t-il, les résultats suivants :

- une meilleure connaissance du nom NFZi porté par une fraction du "peuple des *Misiciri*" qui vivait au I^{er} siècle ap. J.-C. dans une région numide située au sud d'Hippo Regius (l'actuelle Annaba en Algérie). Documenté par une série d'inscriptions libyques et latines, ce nom comporte – comme l'a déjà pressenti G. Camps – la même base lexicale "NFZ" que les ethnonymes Nefza/ Nefzāwa, attestés par des sources médiévales de haute époque ;
- dans une importante notice du *Livre des Exemples*, Ibn Khaldun rattache les tribus Nefzāwa au canton du sud tunisien qui porte leur nom, et attribue les Nefza (Walhāsa, Werfeġūma, Zugāla...) à la région des Aurès. Ce résultat de géographie historique-obtenu pour la première fois et étayé par la toponymie- vient confirmer l'hypothèse de René Rebuffat sur les origines gétules des *Misiciri* ;
- on a affaire à deux groupes homonymes: les Nefza qui s'appelleraient à l'époque antique *Nefz(enses)* ou *Nefz(ii)*, localisables dans le pays de Zabè (bilād al-Zāb des sources médiévales) et les Nefzāwa dont le nom serait identifiable avec celui des *Nybgenii* d'époque romaine, en raison d'une proximité linguistique et géographique depuis longtemps reconnue. Il s'avère en outre, que le nom des *Misiciri* (MSKRH en libyque) est attesté en Tripolitaine par des sources antiques et médiévales (y compris sur le territoire même des *Nybgenii*).

→ RESSOURCES DE L'ACADÉMIE SUR PERSÉE

- **ALBERTINI EUGÈNE.** Documents d'époque vandale découverts en Algérie, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 72^e année, N. 3, 1928. pp. 301-303.
- **BERGER PHILIPPE.** Mausolée avec inscription bilingue, latine et néopunique, à Remada en Tripolitaine, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 38^e année, N. 4, 1894. pp. 272-273.
- **BESCHAOUCH AZEDINE.** La découverte de trois cités en Afrique proconsulaire (Tunisie) : Alma, Vrev et Asadi. Une contribution à l'étude de la politique municipale de l'Empire romain, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118^e année, N. 2, 1974. pp. 219-234.
- **BESCHAOUCH AZEDINE.** Sur la mention d'une double tribu pour deux citoyens romains d'Ucubi et de Thignica en Afrique proconsulaire (note d'information), in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 152^e année, N. 3, 2008. pp. 1285-1303
- **CAGNAT RENÉ.** Les Nugbènoi de Ptolémée, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 53^e année, N. 8, 1909. pp. 568-579
- **CAMPS GABRIEL.** Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 117^e année, N. 3, 1973. pp. 470-517.
- **EUZENAT MAURICE.** Les troubles de Maurétanie, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 128^e année, N. 2, 1984. pp. 372-393.
- **FÉVRIER PAUL-ALBERT.** Les Origines de l'habitat urbain en Maurétanie césarienne, in *Journal des savants*, 1967, n°2. pp. 107-123.
- **KHANOUSSE MUSTAPHA.** L'évolution urbaine de *Thugga* (Dougga) en Afrique proconsulaire : de l'agglomération numide à la ville africo-romaine, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147^e année, N. 1, 2003. pp. 131-155.
- **LANCEL SERGE.** Victor de Vita, témoin et chroniqueur des années noires de l'Afrique romaine au V^e siècle, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 144^e année, N. 4, 2000. pp. 1199-1219.
- **LAPORTE JEAN-PIERRE.** Ptolémée et la Maurétanie césarienne, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147^e année, N. 1, 2003. pp. 171-195.
- **LESCHI LOUIS.** Reliquaires chrétiens du VI^e siècle en Numidie, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 78^e année, N. 3, 1934. pp. 236-245.
- **MCHAREK AHMED.** De saint Augustin à Al-Bakri. Sur la localisation de l'*ager Bullensis* dans l'*Africa* latino-chrétienne et de « Fahs Boll » en Ifriqiya arabo-musulmane, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 143^e année, N. 1, 1999. pp. 115-142.

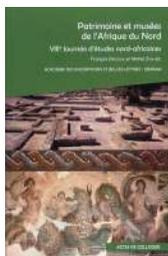
- **MODÉRAN YVES.** De Julius Honorius à Corippus : la réapparition des Maures au Maghreb oriental, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147^e année, N. 1, 2003. pp. 257-285.
- **MONCEAUX PAUL.** Deux victimes des Maures à Madauros, in *Comptes rendus des séances de l'Académie*

des Inscriptions et Belles-Lettres, 64^e année, N. 4, 1920. pp. 329-333.

- **SIRAJ AHMED.** Hommes, pouvoirs et espaces dans le Maghreb occidental du Moyen Âge, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147^e année, N. 1, 2003. pp. 287-297.

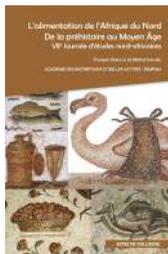
— www.persee.fr —

➔ LES PRÉCÉDENTS ACTES DE COLLOQUE DE LA SEMPAM



Patrimoine et musées de l'Afrique du Nord

F. DÉROCHE et M. ZINK éd., Actes de la VIII^e Journée d'études nord-africaines organisée par l'Académie et la Société d'Études du Maghreb préhistorique, antique et médiéval (SEMPAM), le vendredi 20 mai 2016 -
 Pagination : 128 p., 52 ill. - Date de parution : janvier 2018. - Prix : 20 €



L'alimentation de l'Afrique du Nord de la préhistoire au Moyen Âge

Actes de la VII^e journée d'études nord-africaines organisée par l'AIBL et la Société d'Études du Maghreb préhistorique, antique et médiéval (SEMPAM), le 11 avril 2014. François DÉROCHE et Michel ZINK éd.
 Avant-propos de F. DÉROCHE - 211 p., 62 ill. -
 Date de parution : mai 2016 - Prix : 30 €



Voyages, déplacements et migrations

Actes de la VI^e journée d'études nord-africaines.
 Fr. Déroche et M. Zink - 191 pages, 21 figures.
 Date de parution : 2014. - Prix : 20 €

— www.aibl.fr - Rubrique « Publications ». —

Contact : Matthieu Guyot, publications@ai-bl.fr / 01 44 41 45 71